

À moitié plein

**Spécial
entreprises**

Le Troisième Forum Gouvernement - Entreprises

Du dialogue à la concertation - infrastructures et réformes en chantier - coûts, douanes et taxes - vers une modification du système fiscal et de la loi sur les investissements -

On arrive au Cambodge à une situation que connaissent bien les pays développés : la surabondance d'informations répétitives sur ce qui ne va pas.

Les rapports, les enquêtes se succèdent, ils concernent la macro-économie, la pauvreté, l'évolution des investissements, les obstacles aux investissements, les facteurs qui dissuadent les investisseurs... On cite comme une litane : infrastructures, impôts et taxes, environnement législatif, douanes, corruption,

Avec tous ces rapports, et grâce aux Forum Gouvernement-entreprises, et à force de revenir sur toutes ces faiblesses, les responsables du secteur privé comme du secteur public ont gagné en quelques années une bonne connaissance de la machine économique, de ses rouages principaux, des tenants et aboutissants, des interactions. On a pris conscience de ses défauts, on sait où le bat blesse. Les points où l'effort doit s'appliquer sont devenus évidents.

C'est un point très positif qu'il existe maintenant un inventaire assez complet de ce qui ne va pas. Un bon diagnostic est le commencement de la guérison.

C'est un point plus positif encore que le secteur public et le secteur privé soient d'accord sur le diagnostic, et une vraie rareté qu'ils joignent leurs efforts pour trouver les remèdes à tous ces maux.

Il faudrait peut-être, pour l'équité, et pour la bonne humeur générale, dresser aussi une liste de ce qui va mieux : elle serait certainement aussi impressionnante que la liste bien connue de ce qui ne va pas.

Le Cambodge a bien sûr encore beaucoup de chemin à faire. Mais si l'on considère le chemin parcouru en 10 ans, il a toutes les raisons d'être optimiste pour l'avenir. C.n.

Très appréciées par les entreprises établies au Cambodge, les rencontres entre les hauts responsables du gouvernement et le secteur privé permettent d'établir un dialogue constructif qui, avec les sept groupes de travail sectoriels maintenant mis en place, devient quasi-permanent.

On peut ainsi serrer de plus près les problèmes, et mettre au point de façon mieux concertée les solutions.

Lors du Troisième Forum Gouvernement - Entreprises, le 7 février à la salle Chaktomuk, les points suivants, soulevés par les entreprises, ont reçu du Premier ministre et des ministres concernés des réponses circonstanciées ici très brièvement résumées.

- **Infrastructures**, et leurs coûts : électricité (cn 148 et ce n°); télécommunications : le Premier ministre rappelle qu'il a inauguré début janvier un second "portail" ("007") qui permet une baisse des tarifs, au prix d'une diminution des recettes de l'Etat; réseau routier : le Cambodge aura prochainement un réseau complet qui contribuera au développement du tourisme et de l'activité économique (146).

- **lutte contre la contrebande** : c'est une priorité majeure. Des mesures sévères ont été prises en juin 1999, des efforts sont réa-

Les études, enquêtes et réflexions s'accumulant, les griefs des entreprises sont de mieux en mieux connus. On les trouvera explicités dans ce numéro "Spécial Entreprises", à partir notamment d'enquêtes réalisées par la Banque Mondiale à la demande du gouvernement.

lisés, mais le gouvernement reconnaît que la contrebande n'a pas été éliminée. Il faut aussi, souligne le Premier ministre, prendre des mesures dans le domaine fiscal, cela relève du ministère de l'Economie et des Finances.

- **réforme du système judiciaire** : elle va de pair avec la réforme administrative.

Les progrès dans ce domaine sont liés à la réforme fiscale, à l'augmentation des salaires, à celle des recettes de l'Etat. Un projet d'action pour une bonne gouvernance (*Governance Action Plan*) a été remis aux bailleurs de fonds le 29 janvier.

- **le Code de Commerce** est en chantier. Le ministère du Commerce lui donne une haute priorité.

En particulier, le Premier ministre a demandé que le ministère du Commerce et celui de la Justice se concertent pour que soit créé un Tribunal de Commerce.

- **pour une plus grande transparence et prévisibilité de la législation**, le Premier ministre demande que les ministères et agences concernés envoient au groupe de travail *Lois, Fisc et Gouvernance* les projets de lois qui concernent les entreprises privées, pour commentaires et recommandations, avant leur envoi au Conseil des ministres.

Les décrets royaux, kram, sous-décrets, circulaires et prakas seront rendus publics en khmer et en anglais dans un journal officiel. Et un site sera créé par le CDC sur Internet.

- **Corruption** : le *Governance Action Plan* comporte des mesures concrètes. Les progrès

dépendent aussi de la réforme administrative, et à plus long terme de la formation, et de l'augmentation des salaires. Le ministère des Finances propose de créer un Bureau des Plaintes et Investigations concernant les problèmes de Douanes et d'Impôts.

- **la loi sur les Investissements** sera amendée. Il faut trouver un équilibre, souligne le Premier ministre, entre réduire les taxes pour séduire les investisseurs, et augmenter les recettes pour que le gouvernement puisse assurer ses missions : améliorer les services publics, les infrastructures, la sécurité, la formation, etc... Le gouvernement y travaille avec le FIAS (FMI et Banque mondiale), et souhaite la coopération du secteur privé. Un séminaire aura lieu le 5 mars.

- **taxes et douanes** : les administrations seront réformées et renforcées. Il faut élargir l'assiette de l'impôt à toutes les entreprises et créer un système équitable et moderne. Cela demande une analyse en profondeur.

Supprimer la taxe de 1 % sur le ca ? Exempter de droits certaines importations ? Modifier le taux de la TVA ? C'est l'affaire du ministère des Finances, et de l'Assemblée nationale.

Décisions :

- suppression des droits pour les "industries de support"
- 3 nouveaux points d'entrée au Cambodge pourront délivrer des visas : Koh Kong, Sihanoukville et Vietnam.

Des points plus spécifiques ont été abordés lors de ce Troisième Forum : Cambodge Nouveau y reviendra dans son prochain numéro.

Entreprises : quels problèmes ?

Le groupe de travail Manufacture et Distribution qui réunit, comme décidé lors du deuxième Forum Gouvernement-entreprises des représentants du secteur privé et du secteur public pour mettre en évidence les difficultés rencontrées par les entreprises et proposer des solutions, a tenu sa septième réunion le 31 janvier au ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, en présence, pour le côté gouvernement, de S.E. Suy Sem Ministre de l'Industrie, de S.E. Ngy Tayi, sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, Suon Sithy Secrétaire général du CDC, Hul Lim sous-Secrétaire d'Etat au ministère de l'Industrie, et de nombreux responsables, et côté secteur privé de Patrik Le Penven conseiller à EDC, représentant le Club d'Affaires franco-Cambodgien, qui a exposé l'état des travaux du groupe de travail, Dawood Ghaznavi, directeur de Nestlé Cambodge, Sanjeev Sondni, Vimpey, etc... Le rapport établi par P. Le Penven souligne 4 points principaux.

Les faiblesses de la logistique

Il est rappelé le retard des infrastructures du Cambodge dans ce domaine, aggravées par les destructions subies par le réseau routier du fait des inondations; le coût élevé des communications téléphoniques (malgré de récentes diminutions); de l'électricité; des transports, de la formation... De ce fait, produire au Cambodge est cher, et il est difficile aux produits cambodgiens d'être compétitifs.

A PROPOS ...

EDC : calendriers

A l'occasion d'une réunion du groupe de travail "Manufactures / Distribution", S.E. Suy Sem, ministre de l'Industrie de l'Energie et des Mines a donné le calendrier des grands projets d'Electricité du Cambodge (cn 148) :

- l'importation d'électricité en provenance du Vietnam à destination de Ta Keo et Phnom Penh, 80 MW, par une ligne de 350 km commencera en 2004.

Un point souligné par le secteur privé : il y a trop de contrôles douaniers, les formalités sont trop longues, ce qui favorise toutes les fraudes : backchiches et contrebande. Sont dénoncés également les contrôles routiers illégaux.

[Sur ce dernier point le représentant du ministère des Transports reconnaît qu'il y a des points de contrôle inutiles. Sur la route 4 par exemple, deux seulement sont légaux, dont un à Sihanoukville. Ils ne sont pas destinés à contrôler la marchandise mais à la sécurité. Aucun contrôle ne doit être payant. Il suggère qu'en cas de barrage illégal il y ait au ministère de l'Intérieur un numéro de téléphone que les transporteurs pourraient appeler].

Les méfaits de la contrebande

La contrebande est un mal dénoncé depuis longtemps; ses méfaits sont bien connus. Les produits importés en contrebande concurrencent de façon déloyale les produits fabriqués sur place, puisqu'ils ne paient pas de droits à l'importation, et qu'ils sont distribués par des organismes non déclarés qui ne paient pas d'impôts. Ils découragent ainsi les producteurs et les distributeurs locaux, et ils découragent l'exportation. Il est évident que la contrebande est un facteur qui peut faire hésiter les investisseurs.

Le manque à gagner par le gouvernement du fait de la contrebande est d'autre part considérable. Ce manque de recettes empêche de fi-

nancer par exemple une augmentation des salaires des fonctionnaires, ou le financement de secteurs tels que l'Education et la Santé, de sorte que la contrebande nuit à l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Suggestion du directeur de Nestlé : pour lutter contre la contrebande, plutôt que de traiter le problème par la réglementation mieux vaudrait améliorer l'environnement économique. Si l'on supprimait les droits de douane, ou s'ils étaient les mêmes que dans les pays voisins, la contrebande n'aurait plus de raison d'être : elle s'arrêterait. On pourrait fabriquer au Cambodge des produits actuellement importés en contrebande. On pourrait exporter davantage.

La TVA critiquée

La TVA à 10 % est critiquée. D'abord pour son montant.

Aussi parce que les entreprises la paient au moment de l'importation, et qu'elle n'est remboursée qu'après 4 mois en cas d'exportation. Enfin parce que l'"assiette" de l'impôt est injuste. "Ce n'est pas contre le principe de cet impôt que nous protestons, souligne le directeur de

Nestlé, mais contre le fait que beaucoup ne le paient pas. Cela est préjudiciable non seulement aux entreprises privées qui paient, mais au gouvernement, et au développement du pays".

Il estime qu'il faudrait étendre l'exemption de taxe à l'importation par exemple aux emballages que l'on ne trouve pas dans le pays...

Il suggère aussi que les biens de première nécessité soient exemptés de TVA, ce qui, en diminuant leurs prix de vente sur les marchés, découragerait la contrebande sur ces denrées.

[La TVA réétudiée

Le Secrétaire d'Etat aux finances Ngi Tayi rappelle à ce sujet que la TVA au Cambodge n'existe que depuis janvier 1999, et que l'on étudie cette année sa modification : faut-il la diminuer ? L'augmenter ? Diversifier ses taux ?

Il rappelle qu'elle est aussi à 10 % dans tous les pays de l'ASEAN, sauf à Singapour où elle n'est que de 7 %. Elle est bien plus élevée ailleurs, par exemple à 21,8 % en France...

Il rappelle aussi que la proportion des recettes venant des droits de douane diminue par rapport à celle des impôts directs.

[Révision de la loi sur les

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
d'experts
volontaires
investisseurs



directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages Pen Mary
Photos : Philippe Bataillard
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cn@forum.org.kh

(79,7 mio \$, Banque Mondiale) Elle permettra de diminuer les tarifs de l'électricité (cn 140).

- connexion Ta Keo - Kampot-Sihanoukville, avec l'assistance de l'Allemagne : 2006.

- alimentation de Siem Reap, 10 MW (Japon 12,5 mio \$) : 2004.

- La centrale au gaz de Sihanoukville, 180 MW, sera opérationnelle en 2005. L'énergie fournie aura un coût comparable à celui des pays voisins.

- L'importation d'électricité à partir de la Thaïlande à destination de Battambang, Siem Reap,

Banteay Meanchey : le contrat est signé, la ligne sera opérationnelle en 2004.

- L'alimentation de Kandal, Takmau, Pochentong, Chruy Changvar, ... (30 mio \$) sera réalisée en 2002.

- L'électrification de 8 capitales provinciales (Banlung, Kampot, Kompong Speu, Prey Veng, Sisophon, Stung Treng, Svay Rieng, Ta Keo) (cn 140) commencera cette année, elle sera terminée début 2004.

- Le barrage de Kirirom, 12 MW : les travaux commencent

cette année, ils seront terminés début 2003 (cn 148).

- Kompong Cham : 2003. Début 2004, les tarifs et les services de l'électricité au Cambodge seront au niveau de ceux des autres pays, a indiqué le ministre.

Forêts : controverse

Selon Global Witness dans un rapport publié en janvier, l'exploitation illégale de la forêt a repris "à grande échelle", du fait principalement des sociétés concessionnaires. Global Wit-

Contrebande, contrôles douaniers, coûts, taxes, manque de personnel qualifié, ...

investissements

Concernant les importations hors douanes, le représentant du CDC Suon Sothy annonce que la question sera traitée lors du Forum Gouvernement - entreprises du 7 février.

Il y aura plus de coordination à ce sujet entre les secteurs d'activité. Le Premier ministre pourrait annoncer l'institutionnalisation des exemptions douanières.

Le CDC a beaucoup travaillé avec la Banque Mondiale sur d'éventuels amendements à la loi sur les investissements; faut-il étendre le privilège actuellement accordé aux exportateurs ? Comment aider à survivre les producteurs qui doivent acheter des matières importées à coût élevé ? Quelles incitations proposer aux investisseurs ? En tous cas, il faut gagner la confiance des investisseurs en supprimant la contrebande et les contrôles illégaux.]

Manque de personnel qualifié

Très souvent dénoncé, ce manque de personnels intermédiaires gêne les entreprises, souligne Patrick Le Penven. Le pays dépend trop d'experts et de consultants expatriés qui coûtent cher, et qui, trop souvent font eux-mêmes au lieu de former leurs collègues cambodgiens. A cause de la faiblesse des salaires d'autre part, les personnels d'encadrement cambodgiens qui devraient participer aux décisions, aux contrats passés entre les bailleurs de fonds et le gouvernement et s'impliquer dans les projets sont souvent peu motivés, contraints de trouver un autre emploi, ...

Qualité des matières premières

Les produits provenant du Cambodge -notamment agricoles- ne sont pas contrôlés, il n'y a pas de standards.

Réponses et prises en compte

Dans ses réponses au représentants du secteur privé, le Ministre Suy Sem a repris les points évoqués :

- pour les infrastructures : la réhabilitation du réseau routier est en cours. Les axes principaux seront achevés en 2003.

Le téléphone : il y a eu d'importantes améliorations dans les tarifs, si l'on se réfère aux années 1993-94. Et récemment les tarifs des communications ont été diminués à destination de la Thaïlande et du Vietnam pendant les week-ends. Pour les prix de l'électricité, il est vrai qu'ils sont élevés. Cela vient de l'alimentation des centrales au diesel uniquement, et du fait qu'il n'y a pas encore de connexion entre les zones de consommation. Mais plusieurs projets importants sont prévus, qui permettront de diminuer le prix de vente du

kwh. Le Ministre rappelle ces projets, et en indique le calendrier (cn 148, et dans ce numéro A Propos ...).

- Pour le manque de ressources humaines : le Ministre fait observer que bien souvent c'est l'information qui manque. Quand on a besoin de quelqu'un, on fait appel aux amis et on ne touche pas les gens vraiment compétents.

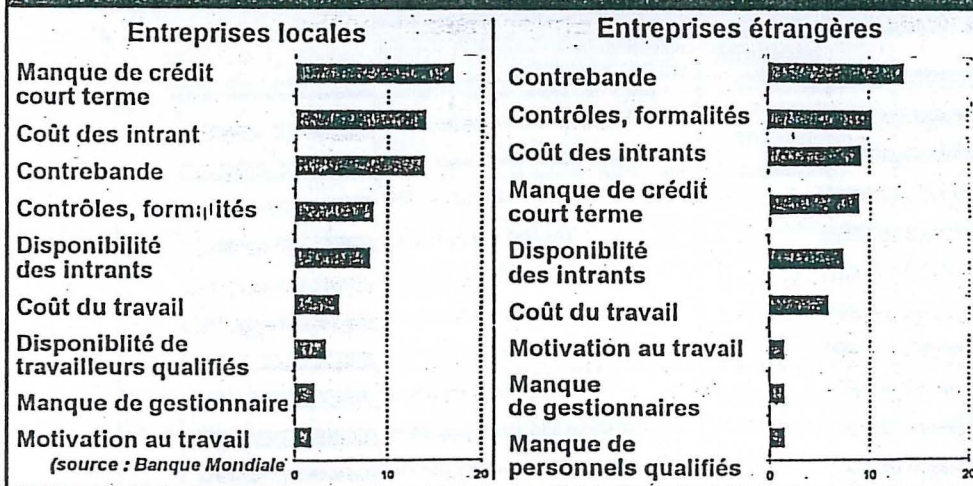
Il faudrait augmenter le nombre des candidats pour les postes à pourvoir en publiant l'information : c'est un projet en corrélation avec le ministère des Affaires sociales.

- la contrebande : c'est un sujet de préoccupation majeur que le Ministre se propose d'évoquer au plus haut niveau à l'occasion du troisième Forum.

Il retient l'idée d'importations en duty free qui a été lancée.

Et de renforcer la législation sur les check points illégaux.

Les principaux problèmes que rencontrent les entreprises par ordre de gravité décroissante



Observations

- le manque de crédits à court terme gêne plus les entreprises locales que les étrangères.

- les entreprises étrangères sont plus gênées par la contrebande (concurrence déloyale), les formalités douanières et les contrôles routiers illégaux parce qu'elles travaillent plus avec l'étranger que les locales.

- coût des intrants : électricité, transports, communications, produits importés ...

- coût du travail : plutôt que des salaires, c'est de l'efficacité qu'il s'agit.

- manque général de personnels qualifiés, de techniciens à gestionnaires.

A PROPOS ...

ness s'est vu le 12 janvier interdire l'accès aux usines d'Everbright (contreplaqué) où est pratiquée une "fraude massive" et de Pheapimex, et aux concessions de GAT, Colexim, Cherdar Plywood, et My Heng. Autres fautes relevées par l'ONG (message e-mail du 29.1) : coupes illégales par Everbright à Kratie; 14 des 17 concessionnaires n'ont pas fait les rapports certifiés qu'ils auraient du, dont 9 depuis 2 ans ou davantage; au moins 1,999

million de dollars de droits et dépôts n'ont pas été versés au gouvernement; les rapports faits par Global Witness depuis janvier 2000 n'ont pas été pris en compte par le Case Tracking System.

Global Witness demande ce qu'attendent les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, du département des Forêts, du ministère de l'Environnement pour poursuivre en justice les concessionnaires et les fonctionnaires de haut rang coupables d'activités illégales.

Everbright a traduit Global Witness en justice le 15 janvier.

Le Premier ministre riposte très vivement : Global Witness a publié son rapport sans en avertir le gouvernement, et à la veille de la réunion avec les bailleurs de fonds avec l'intention de nuire au gouvernement. Il menace de lui retirer sa licence d'activité.

L'ONG Global Witness, très active ces dernières années, a été imposée comme observateur officiel de l'exploitation forestière par les grands bail-

leurs de fonds (FMI, BAD ...).

RN 7

Les 83 km de la section Snuol Kratie de la RN7, dont les travaux ont commencé fin décembre, seront construits par la société chinoise Jilin Construction Company. Elle comportera 23 ponts, d'une longueur totale de 291 m; sa largeur sera portée à 11m.

Coût total 12 millions de dollars, prêt BAD de 10,1 millions, part

(suite page 7)

Spécial entreprises

Entreprises : quels problèmes ?



Les Tribunaux, les Douanes, et les autres

Selon l'enquête de la Banque Mondiale *Governance and Corruption Diagnostic* (voir pp. 6-7), les organismes officiels cités comme les moins efficaces par les quatre catégories d'interviewés (particuliers ruraux, particuliers urbains, entreprises locales, entreprises étrangères) sont, sur une liste de 18 services publics, les Douanes et le système judiciaire. Les organismes officiels qui au contraire sont le plus souvent cités comme les meilleurs sont le service de la Poste, le Téléphone, la distribution de l'Eau (ces 3 sont cités aux trois premiers rangs par les particuliers, ruraux comme citadins), l'Electricité, l'Education nationale (n° 1 pour les sociétés étrangères), les Services sociaux, ... On trouve aussi en très bonne position : le gouvernement central (2ème place pour les sociétés locales, 3ème pour les sociétés étrangères), l'Assemblée nationale, la Santé, la Banque nationale du Cambodge, ...

Le système judiciaire

Les entreprises, comme les particuliers, n'ont guère confiance dans le système judiciaire, auquel elles n'ont pour cette raison que très rarement recours. Au cours des 12 mois précédant l'en-

quête, 8 % seulement des particuliers interrogés avaient eu recours au tribunal, alors que 50 % avaient ressenti le besoin de faire appel à la Justice mais y avaient renoncé.

4 % seulement des entreprises interrogées avaient fait appel aux tribunaux aux cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que, au cours des 3 ans écoulés, 11 % avaient eu recours à d'autres moyens d'arbitrage (amis, médiateurs divers...).

Les reproches des entreprises ? Par ordre d'importance décroissante : la justice n'est pas accessible, elle n'est pas honnête, elle est lente, elle n'est pas impartiale, les décisions ne sont pas appliquées.

Le président du GMAC (environ 200 entreprises de Confection) considère les tribunaux comme "un espace marchand".

Les chefs d'entreprises expriment souvent le souhait d'un véritable Tribunal de Commerce.

Douanes et Commerce

Les Douanes sont citées comme le pire des services publics par les entreprises étrangères, en termes d'efficacité et d'honnêteté.

On leur reproche leur lenteur : d'une part l'inspection avant embarquement

prend en moyenne plus de 4 jours. la fourchette allant de 1 à 30 jours.

D'autre part, le délai entre le moment où les biens arrivent au point d'entrée et le moment où l'entreprise peut les retirer de la Douane est en moyenne de 12 jours, avec une fourchette allant de 1 à 90 jours. "Ces délais, dit le rapport, ajoutent au coût du transport et créent pour les préposés des occasions de percevoir des paiements".

Lois et règlements

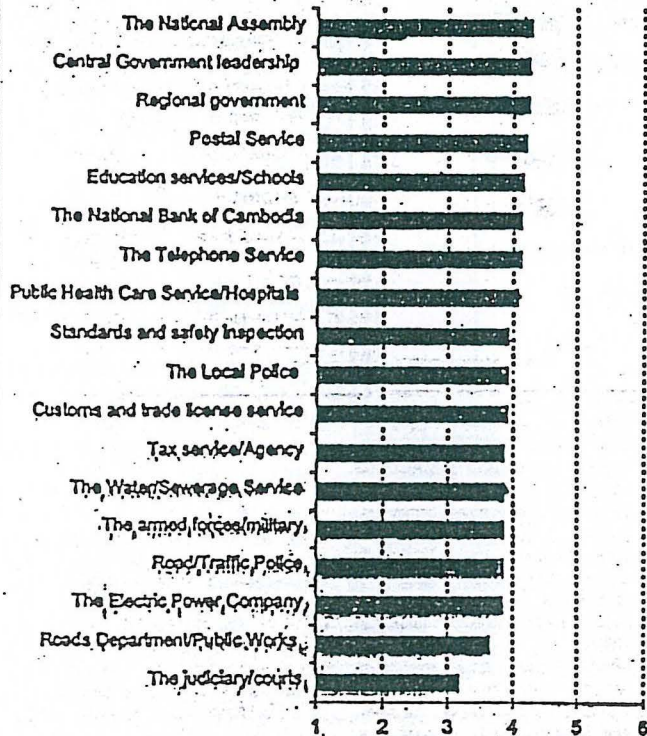
Un autre point : les entreprises, sans contester qu'il se fasse un travail législatif estimable, n'ont pas confiance dans le système législatif et réglementaire pour protéger leurs droits de propriété et le respect des contrats; note moyenne : 3,8 sur 6.

Entreprises locales comme étrangères reprochent au système législatif d'être peu accessible (on ne sait où trouver les textes), de changer de façon imprévisible, et de façon peu cohérente. Les entreprises estiment encore que leurs avis ne sont pas pris en considération lorsqu'il s'agit de légiférer dans des domaines qui les concernent (note : 3 sur 6). [les forums Gouvernement-entreprise sont destinés à répondre à ce manque ndr].

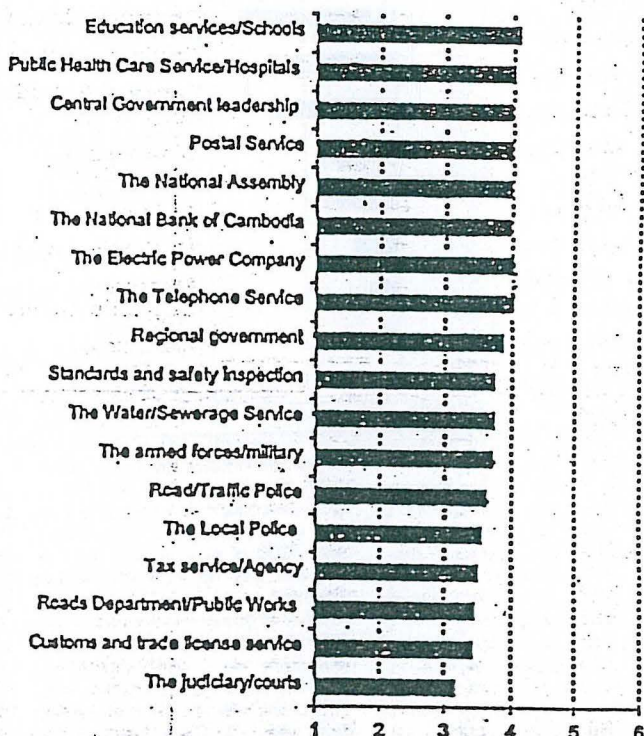
Principale critique : impôts trop élevés.

Comment les entreprises jugent les services publics

Entreprises locales



Entreprises étrangères



Les investissements hors CDC diminuent aussi

Secteurs
d'activités

Dans la plupart des cas, il s'agit de commerce :

Ce sont les investisseurs les plus importants qui passent par le CDC, le Conseil pour le Développement du Cambodge, ceux qui recherchent les avantages accordés par la Loi sur les Investissements.

Mais la très grande majorité des investisseurs ne prétendent pas à ces avantages. Pour eux les formalités sont plus simples et plus rapides. Ils ont principalement à s'inscrire au Registre du Commerce au ministère du Commerce

Les statistiques du Registre du Commerce montrent que de 1988 jusqu'en 2000 compris, 7 660 sociétés et entreprises individuelles ont été enregistrées.

Sur ce total, 1171 sont des entreprises individuelles, les autres des SARL. On a compté aussi 99 EURL (entreprises d'une seule personne).

Il a été créé, de 1988 à 2000 comprise, 198 bureaux de représentation commerciale, et 38 succursales ("branches").

On a dénombré pendant les mêmes années 575 dissolutions d'entreprises.

Une remarque : il n'existe pas encore de suivi pour chaque entreprise immatriculée. Mais il sera exigé, dans quelques semaines, une déclaration annuelle comportant des informations précises sur les changements intervenus dans le capital, le nom, l'activité, les associés, le siège social, le nombre d'emplois, la patente, ...

2000 : baisse des enregistrements

Pour les six dernières années l'évolution a été la suivante (encadré) :

Ces chiffres montrent bien l'

Immatriculations 1995 - 2000

1995	638	
1996	975	+ 52,8
1997	891	+ 39,6
1998	547	- 14,2
1999	695	+ 8,9
2000	526	- 17,5
total	4 272	

effet des événements des 5 et 6 juillet 1997 : une diminution des enregistrements cette année-là et l'année suivante.

A cela se sont combinés les effets de la "crise asiatique". Mais la diminution du nombre des immatriculations en 2000 (526 enregistrements, le chiffre le plus faible depuis 6 ans) a d'autres causes aussi, estime-t-on au ministère du Commerce.

Pourquoi la baisse ?

Il cite : - les difficultés politiques rencontrées par certains pays de l'ASEAN, les Philippines, l'Indonésie notamment; - le développement des échanges frontaliers avec la Thaïlande, qui se font sans enregistrement au ministère du Commerce (contrebande); - la concurrence montante du Vietnam, un pays sur lequel la visite de Clinton a attiré l'attention des investisseurs; - la prochaine entrée de la Chine dans l'OMC / WTO fait peut-être aussi de l'ombre au Cambodge ...

Il est possible enfin que les investisseurs trouvent plus de sécurité à investir dans ces pays, où les lois sont appliquées plus sévèrement qu'au Cambodge.

investisseurs par nationalités

Le bond en avant des investissements étrangers en 1997 s'explique facilement par l'autorisation faite aux étrang-

ers d'être gérants d'une entreprise.

De même l'autorisation donnée en 1998 aux étrangers de faire de l'importation a provoqué une forte hausse des enregistrements en 2000. Ce sont surtout des investisseurs chinois.

Répartition 1995 - 2000

	Cambod.	Étrang.
1995	594	44
1996	830	145
1997	719	172
1998	440	107
1999	585	110
2000	245	281

Comme il s'agit d'investissements de plus de 200 000 dollars, une somme élevée pour les Cambodgiens, on voit beaucoup de Cambodgiens s'associer avec des étrangers : Thaïs, Chinois, Singapouriens, ...

répartition des investissements étrangers 1995 - 2000

- Sociétés Singapouriennes à 100 % ou à majorité singapourienne	482
- Chinoises à 100 % ou à majorité chinoise	332
- Malaisiennes ou à majorité malaisienne	326
- Thaïlandaises ou à majorité thaïlandaise	320
- Américaines ou à majorité américaine	39
- Coréennes ou à majorité coréenne	55
- Britanniques ou à majorité britannique	32
- Françaises ou à majorité française	25

vente/achats, import-export, super-marchés, aussi de construction, de réparation et entretien des bâtiments, de tourisme (hôtels, restaurants), de karaoke, night-clubs.

Immatriculation et licence d'exploitation

Les frais d'enregistrement, taxes d'immatriculation et formalités diverses ensemble, coûtent, avec les services, 600 à 700 dollars (encadré). Le ministère du Commerce fait observer que ces frais sont moins élevés qu'en Thaïlande ou en Malaisie. Il insiste sur la rapidité des opérations, moins d'une semaine, et le plus souvent en 3 ou 4 jours.

Avec son certificat d'inscription au Registre du Commerce l'entreprise acquiert la personnalité juridique.

Elle doit avoir aussi la licence d'exercer son activité, qui s'obtient auprès du ministère ou de l'organisme concernés : pour un hôtel, le ministère du Tourisme; pour un karaoké, un night club, la Municipalité, etc ...

Pour les entreprises individuelles assujetties à l'impôt, elles doivent s'enregistrer au Registre du Commerce.

Pour celles qui ne sont pas assujetties à l'impôt, elles ne sont pas obligées de s'inscrire au Registre du Commerce, mais elles doivent s'inscrire au Bureau du Commerce de la Municipalité pour y obtenir un certificat, et pour les statistiques.

Il y a beaucoup d'entreprises étrangères dans ce cas-là : petits restaurants, boutiques, etc ...

Et il y a aussi des entreprises qui ne s'inscrivent pas du tout

Les taxes d'immatriculation (en riels)

Prakas n° 594 du 17.7.2000

- Sociétés commerciales	260 000
- entreprises individuelles soumises à l'impôt	75 000
- radiations soc commer	10 000
entreprise indiv.	0
- modifications soc Commer	30 000
entreprise indiv.	10 000

Autres frais

- rédaction des statuts (environ 300 \$); - publicité dans deux journaux, un privé et le Bulletin du ministère du Commerce; - achat des formulaires (30 \$); - contrat de bail, qui dépend du chef de quartier ou de la police (minimum 20 \$, maximum 40 - 45 \$, moyenne 20 à 25); - photocopies des documents divers (3 exemplaires du dossier : 1 au registre

du Commerce, 1 pour le futur Tribunal de Commerce, 1 pour la société).

Toutes ces formalités peuvent être réalisées pour les sociétés au ministère du Commerce, à titre de service privé, c'est à dire payant, ou bien par des consultants extérieurs. C'est légal dans les deux cas.

Les frais d'enregistrement, toutes formalités et services compris, se montent ainsi à 600 à 700 dollars maximum.

Puisque le problème de la corruption est de nouveau abordé au cours du troisième Forum Gouvernement-Entreprises, on peut rappeler que la Banque Mondiale, à la demande du gouvernement, a réalisé un rapport sur le sujet, présenté à la réunion du groupe consultatif des bailleurs de fonds des 25-26 mai 2000.

Intitulé "Cambodia, Governance and Corruption Diagnostic", ce rapport de 40 pages comporte pour une part des généralités et des vérités premières, le rappel des méfaits d'une mauvaise gouvernance, dont la corruption fait partie, et des bienfaits qu'elle apporte une bonne gouvernance : diminution de la pauvreté, augmentation du niveau de vie, confiance et investissements de l'étranger... La Banque Mondiale recommande, on pouvait s'en douter, la bonne gouvernance de préférence à la mauvaise.

Un rapport courageux

Ce rapport, qui "repose sur 3 études à grande échelle sur la gouvernance menées en novembre et décembre 1999 auprès de 1068 foyers, 326 entreprises privées et 671 fonctionnaires" (appartenant à 33 ministères et organismes officiels) apporte beaucoup d'informations intéressantes, aussi précises et complètes que possible.

Il faut souligner au passage le courage du gouvernement qui a commandé cette étude (un cas encore unique dans la région), et qui de surcroît en a autorisé la

diffusion.

On peut rappeler qu'il a été décidé de créer une commission officielle d'"audit" des services publics (une sorte de Cour des Comptes), mais elle est retardée faute d'un accord sur sa composition.

la corruption, plaie n° 1

On a demandé d'une part aux particuliers, d'autre part aux entreprises, de classer par ordre de gravité 14 sortes de problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

- Pour les particuliers : les citoyens classent la corruption comme leur problème n° 1, devant le coût de la vie; les ruraux la mettent en n° 2, après le coût de la vie.

- Pour les entreprises : la corruption du secteur public vient de loin, en premier dans la liste des préoccupations des en-

Les backchiches aux services publics coûtent aux ménages cambodgiens 56 dollars par an.

Trois grands prédateurs Justice, Douanes, Impôts

treprises étrangères, devant le crime urbain, et devant le crime organisé/mafia. Pour les entreprises locales, la corruption du secteur public est n° 2, devant le crime urbain et l'instabilité politique.

Qui sont les pires ?

On a demandé aux "ménages", aux entreprises, et aux fonctionnaires de classer

- les salaires sont trop faibles, cette raison là, évidente, est de loin la plus forte

- Mais les quatre raisons citées ensuite relèvent toutes de la transparence : il faudrait des médias plus forts, un système de mise en évidence plus efficace, un système politique plus transparent, un système judiciaire indépendant et efficace.

L'efficacité comment ?

Les fonctionnaires interrogés disent aussi que leur efficacité tient à des facteurs tels que : - des salaires qui soient payés sans retards; - des salaires qui soient "compétitifs", comparables à ceux du secteur privé; - des moyens financiers adaptés aux tâches à réaliser; - un système qui récompense le mérite et le professionnalisme; - une gestion claire et transparente, sans transactions extra-budgétaires; - des sanctions pour mauvaise gestion; - une information qui circule efficacement entre organismes.

Les fonctionnaires sont donc très conscients des problèmes de l'administration et des remèdes qu'il faudrait appliquer pour travailler dans l'orthodoxie

par ordre de corruption les grands organismes publics. Les réponses, très homogènes (les appréciations des ménages sont dans tous les cas un peu plus sévères que celles des autres catégories d'interviewés), font apparaître que les organismes considérés comme les pires sont :

- le système judiciaire; - les services qui collectent des recettes; - les services chargés de gérer les biens publics.

Les plus honnêtes (ils atteignent la moyenne sur une échelle de 1 à 5) : certains services publics comme la Poste, la distribution de l'Eau, le Téléphone, le Parlement, les Services sociaux.

Combien de fois ?

Quelle est la fréquence de la corruption, définie comme : - de l'argent donné à un fonctionnaire pour qu'il fasse son travail; - de l'argent donné pour obtenir un avantage ?

Les appréciations sont très différentes selon les groupes d'interviewés.

Les entreprises étrangères estiment qu'elles paient des backchiches dans 68 % des cas où elles ont à faire aux services publics. Estimation des fonctionnaires : 7 %.

Les entreprises locales : corruption dans 44 % des cas. Estimation des fonctionnaires : 10 %.

Les particuliers : pour les citoyens, il faut payer dans 53 % des cas; pour les ruraux : dans 43 % des cas. Estimation des fonctionnaires : 9 %.

À qui, et combien ?

- Les particuliers ont évidemment à faire à des services publics plus qu'à d'autres. Les plus fréquents contacts sont avec l'Education nationale, les services de l'Electricité, de la Santé, de l'Etat civil (cartes d'identités, passeports...), des impôts, ... Ce ne sont pas les services que l'on pratique le plus souvent qui sont nécessairement les plus coûteux.

Le risque d'avoir à payer un backchiche est estimé à : 89 % si l'on a à faire à la police de la circulation; 79 % si l'on s'agit des douanes; 79 % pour la police en général; 71 % si l'on s'agit d'un permis de construction; 68 % si l'on a à faire à la Justice; 66 % si c'est aux inspecteurs des impôts; 59 % si l'on s'agit de l'Etat civil; 57 % si l'on s'agit de la Santé; ... 11 % seulement si l'on s'agit du téléphone.

Pour les montants des backchiches, l'ordre est différent.

Il apparaît que c'est la Justice qui, sur le total des backchiches payés, prélève la plus large part : 20 %. C'est là que le coût est le plus élevé : 212 dollars en moyenne.

Les Douanes viennent ensuite : 17 % du total des backchiches, coût moyen 148 dollars.

Les autres prédateurs sont ensuite, par ordre décroissant : le service des Impôts (16 %); l'Education publique (9 %); les Permis de construire (8 %, coût 72 dollars en moyenne); la Santé (8 %); l'Etat civil (6 %); la Police de la circulation (5 %); la Police en général (4 %); les

Pourquoi la corruption ?

Selon les estimations des fonctionnaires interviewés, les causes de la "mauvaise gouvernance" sont, par ordre d'importance décroissant :

- trop faible niveau des salaires, raison n° 1, elle atteint le score 4,7 sur l'échelle allant de 1 à 5;
- manque de médias indépendants et efficaces (score 4,5);
- manque de système efficace pour rendre compte de la corruption (4,4);
- manque de procédure politique transparente et efficace;
- manque de système judiciaire indépendant et transparent;
- manque d'incitation à bien faire dans la fonction publique, le mérite n'est pas récompensé;
- faiblesse de la politique économique : privatisations;
- habitudes culturelles (2,5).

Cette hiérarchie des causes, établie par les fonctionnaires eux-mêmes, est importante. Elle montre que la corruption n'est pas une fatalité culturelle, mais qu'elle tient à des causes circonstancielles, à l'"environnement"

LA CORRUPTION

Services de l' Electricité (4 %); les services de l' Eau (4 %).

Les enquêtes montrent encore que le montant moyen annuel payé en backchiches par les ménages aux 14 services publics listés est de 56 dollars, soit 5,9 % de leurs revenus moyens. Sur ces 56 dollars, 30 sont payés à 3 services publics : tribunaux, douanes et impôts.

- Pour les entreprises, les services publics les plus fréquemment contactés sont les inspecteurs des Impôts, les autorités qui délivrent une licence de business, la compagnie qui fournit de l' électricité, ... Concernant les backchiches, c' est avec les inspecteurs des Impôts qu' ils sont les plus fréquents, suivis des autorités qui donnent la licence de business. Mais selon les autorités auxquelles on a à faire, les risques d' avoir à payer un backchiche sont différents : dans le cas d' un politicien influent, le risque est de 100 %. Il est de 91 % s' il s' agit de la Police en général. De 85 % s' il s' agit de la Police de la circulation. De 63 % si l' on a à faire à l' inspection de la sécurité et des normes. De 53 % s' il s' agit des autorités qui délivrent une licence de business. De 46 % s' il s' agit des agents du Fisc etc ...

Quels montants ? Ce sont les Douanes les plus chères : 1 268 dollars par contact en moyenne, et 30 617 dollars au total. Suit la licence d' exercer une activité : 742 dollars par contact, total moyen 8 983 dollars. Police en général : 153 dollars par contact, 5 057 au total ...

Pour les sociétés nationales les principaux prédateurs sont : les autorités qui délivrent une licence de business : 39 % du total des backchiches qu' elles paient aux services publics; les inspecteurs des normes et de la sécurité : 15 %; les Douanes et licences de commerce : 13 %; les agents du Fisc : 11 %; la Police en général : 6 %; la Police de la circulation :

Sur les 46 500 dollars /an de backchiches, payés, en moyenne, par les entreprises étrangères

Douanes	30 000
Licence de business	9 000
Police	5 700
Normes et sécurité	600
Fisc	350

4 %; autres : 12 %.

- Pour les sociétés étrangères : la liste est légèrement différente : Douanes et licences de commerce : 67 %; autorisation d' exercer une activité : 19 %; Police en général : 11 %; autres : 3 %.

Total des backchiches payés par entreprise étrangère chaque année aux 12 services publics listés : 46 500 dollars, soit 3,8 % de leurs revenus.

Sur cette somme, 95 % vont aux Douanes : plus de 30 000 dollars par an en moyenne; aux autorités qui délivrent une licence de business : presque 9000 dollars en moyenne; à la Police : plus de 5 700 dollars; aux inspecteurs des normes et de la sécurité : presque 600 dollars; aux autorités du fisc : plus de 350 dollars.

Pourquoi le système judiciaire ne figure-

• Les backchiches coûtent aux entreprises étrangères 46 500 dollars par an

• les Douanes 1er prédateur

• les fonctionnaires connaissent les remèdes

t-il pas dans la liste ? C' est que les entreprises n' y ont que très rarement recours.

Partages

Les backchiches, lorsqu' ils sont partagés (moins de la moitié des cas) le sont plus souvent avec les supérieurs hiérarchiques (plus d' un tiers) qu' avec les collègues (environ un quart).

Les postes sont-ils achetés ? Les enquêtes n' ont eu ici que peu de réponses : 5 % des interviewés. Elles suggèrent qu' environ 7 % des emplois publics sont achetés.

Évolutions

Selon les particuliers interrogés, la corruption est "bien pire" en décembre 99 que 3 ans auparavant (66 % des réponses) ou "pire" (20 %). Amélioration ? Zéro % des réponses.

Selon les entreprises étrangères interviewées, la corruption depuis 3 ans aurait diminué pour ce qui concerne les branchements à l' électricité et au télé-

phoné. Selon les entreprises nationales comme les étrangères, elle aurait augmenté pour ce qui concerne notamment les douanes et l' obtention de licences et autorisations.

Pour les fonctionnaires interviewés, il n' y aurait pratiquement pas de changement depuis 3 ans.

[L' enquête dont il est rendu compte ici a été réalisée en novembre et décembre 1999. Il serait intéressant de la renouveler par exemple tous les deux ans. -Sur les douanes en janvier 2001, voir cn 148; ndr].

Contrats

Il s' agit là de corruption portant sur des sommes importantes. Selon les réponses à l' enquête, obtenir un contrat avec le gouvernement demande un backchiche dans environ 7 % des cas, et le montant représenterait en moyenne 4,5 % de la valeur totale du contrat.

Mais selon les réponses de 18 sociétés ayant eu au total 518 contacts avec des agents du gouvernement, 418 de ces contacts, soit 81 %, ont donné lieu à backchiche.

Les coûts induits

La corruption est perçue comme un phénomène grave, en témoignent les sommes que les particuliers comme les entreprises seraient disposés à dépenser pour la supprimer : les particuliers presque 11 % de leurs revenus; les entreprises 6,5 % des leurs.

Les entreprises interviewées estiment que les backchiches représentent en moyenne 3,6 % de leurs revenus bruts. Elles estiment qu' en moyenne une société enregistrée au Cambodge ne déclare au fisc que 53 % de ses revenus.

La corruption coûte donc cher à toutes les catégories : les particuliers, les entreprises, et l' Etat.

Le rapport souligne aussi que la corruption frappe proportionnellement plus les revenus les plus faibles, qui ont à faire aux services de base : santé, éducation, que les revenus plus élevés qui ont à faire aux tribunaux, aux douanes, au fisc. La corruption freine ainsi l' accès à la santé et à l' éducation du plus grand nombre.

Il faut enfin ajouter les effets indirects, difficiles à chiffrer : la corruption décourage les investissements et ainsi freine le développement.

A PROPOS ...

du gouvernement 1,9 mio. Engineering : SMEC. 48 000 dollars ont été dépensés pour dédommager des villageois.

[d' après The Commercial News (en chinois), trad. The mirror]

Maïs : déblocage

A l' occasion d' une visite de son exploitation le 20 février par l' Ambassadeur de France, le Conseiller commercial, le secrétaire d' Etat au Commerce Sok Siphana; les députés de Kom-

pong Speu ... les 5 camions à trier, nettoyer et mettre en sacs le maïs, en attente depuis 1996, vont être mis en service, nous dit Michel Marty.

Les premières récoltes de maïs sont un succès (cn 145).

Exposition l' EFEO a cent ans

Presque cent ans d' efforts pour arracher les temples d' Angkor à la forêt et à la nuit des temps sont remarquablement évoqués dans cette exposition du Centre culturel par cent pho-

tos, la plupart inédites.

Bien restaurées elles aussi, elles montrent par exemple le gros tas d' éboulis qu' était le Bayon en 1901, avec H. Dufour et J.B. Carpeaux, le talus de terre qui ne signalait guère la terrasse du roi lépreux, le temple de Banteay Srey lorsque Henri Marchal en a entrepris l' anastylose dans les années 30, le Baphuon presque décourageant ... Figurent parfois, de loin, les acteurs de cette étonnante aventure, archéologues, épigraphistes et autres, et l' on

voudrait avoir aussi une galerie de portraits avec leurs commentaires enregistrés.

Paul Brunon

Auteur du roman en deux volumes *Le Prince d' Angkor* et *Le Prince en Exil*, (Ed. Le Pomnier) l' historien et romancier Paul Brunon signera ses livres à la Librairie *Mekong Libris* - ouverte en face de la Poste depuis le 1er février sous la direction de Franck Dulac - les vendredi 9 février de 18 à 20 heures et samedi 10 l' après-midi.



MEDIAS

Ralentissement, pas crise

En 2001, à cause du ralentissement de la croissance américaine, la croissance économique en Asie sera moins forte qu'en 2000 : pour l'Asie du Nord-est (Chine, Hong Kong, Taiwan, Corée du sud) : 6,1 % contre 8,3 % ; pour l'Asie du Sud-est 4,4 % contre 5,8 % ; pour l'Asie-Pacifique y compris le Japon : 3 % contre 3,7 %.

Mais une nouvelle crise ne semble pas à craindre. Raisons : l'"atterrissage" américain ne sera sans doute pas brutal ; l'Europe est un marché en expansion pour l'électronique asiatique, comme l'Inde et la Chine ; les prix du pétrole devraient baisser (25 dollars le baril ?) ; et les investissements directs devraient augmenter nettement surtout en Chine (44 milliards de dollars, + 13 %), aussi en Inde, en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, au Vietnam (PNB + 6,4 %, investissements étrangers 1 à 1,5 milliard, selon des experts privés).

[d'après Far Eastern Economic Review 1.2.]

Confection

Le département du Commerce américain accorde au Cambodge pour 2001 une augmentation de 9 % des quotas pour les articles de Confection, parce que "le Cambodge continue à

améliorer les conditions de travail dans l'industrie textile et la Confection". Le maximum d'augmentation possible, aux termes d'un accord signé il y a deux ans, était de 14 % - ce qui représente 50 millions de dollars.

[d'après Far Eastern Economic Review 25.1]

Investissements Agriculture

Les projets d'investissements dans le secteur agricole en 2000 ont été de 85 % inférieurs à ceux de 1999 indique le CIC, passant de 63,8 à 9,7 mio de dollars.

Beaucoup de projets n'étant pas suivis de réalisations, le gouvernement a supprimé 59 agréments au total en 1999, dont 5 ou 6 agricoles.

Le gouvernement devrait régler la propriété des terres, revoir les concessions accordées, supprimer les taxes sur le matériel agricole importé et les fertilisants.

[d'après Rasmei Kampuchea 27.1, trad. The Mirror]

Élections municipales

Les élections municipales coûteront environ 25 millions de dollars, a déclaré le ministre You Hockry, co-ministre de l'Intérieur.

Les candidats aux conseils mu-

nicipaux seront choisis par les 47 partis politiques existants, qui doivent s'inscrire auprès du ministère de l'Intérieur. Le NEC, National Election Committee, vérifiera, avant de les inscrire, que les candidats figurent sur les listes présentées par les partis au ministère de l'Intérieur.

[d'après Rasmei Kampuchea 22.23. 1, trad. The Mirror.]

casinos

Les casinos prolifèrent en Asie. Pour que les parieurs n'aient pas jouer à l'étranger, beaucoup de gouvernements préfèrent autoriser les casinos. ...

Macau reste de loin en tête, mais il s'en s'installe même au Vietnam et en Corée du nord pour les étrangers, en Corée du sud, en Chine, en Inde ...

Selon une firme australienne, les joueurs pourraient dépenser dans les casinos asiatiques 23 milliards de dollars par an d'ici 2010, contre 8 milliards en 2000 - ce qui n'est encore qu'une faible partie des industries du jeu (machines à sous, courses de chevaux, lotteries, ...). C'est un lieu privilégié pour le blanchiment de l'argent, et ils suscitent prostitution, rackets et désordres sociaux, mais s'ils sont bien contrôlés, ils peuvent rapporter beaucoup aux gouvernements. Légaliser les casinos permet aussi de mieux lutter contre les casinos illégaux.

Au Cambodge, 12 casinos ont

été ouverts le long de la frontière, avec la Thaïlande ces dernières années, après l'interdiction faite d'en ouvrir de nouveaux à Phnom Penh.

La société malaisienne *Ariston* prévoit de construire un "complexe casino" de 100 millions de dollars pour remplacer le casino flottant actuel, et a le droit d'en construire un autre à Sihanoukville.

Les revenus tirés des casinos auraient atteint 170 millions de dollars au Cambodge en 2000.

[d'après Far Eastern Economic Review 25.1]

Presse au Cambodge

Selon une table ronde organisée par le CCJ (Club des Journalistes Cambodgiens) 12 à 15 000 lecteurs achètent la presse quotidienne, la plupart à Phnom Penh. Ce nombre peut doubler en cas d'événement exceptionnel.

Il existe officiellement, indique le ministère de l'Information, environ 120 journaux au Cambodge, 18 bulletins, 37 magazines, 6 stations de télévision, 16 stations de télévision câblée et stations de radio.

Sur les quelque 20 à 30 titres publiés chaque semaine, environ 10 ont régulièrement des annonces publicitaires ; les autres ont des revenus venant de sponsors, qui sont le plus souvent des hommes politiques ou des partis politiques.

[d'après Koh Santepheap 23.1. Trad. The Mirror]



indochine
INSURANCE

Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure."!

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,
Choisissez*



indochine
INSURANCE

UNE COUVERTURE TOTALE EN TOTALE CONFIANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge

Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet : www.indochine.net